

M. Simpson: Je vais donc poser ma question autrement. Le premier ministre a-t-il quelque chose à signaler à la Chambre au sujet des recommandations précises du rapport du Comité Jeunesse dont j'ai parlé?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Comme le secrétaire d'État l'a dit à la Chambre, nous étudions le rapport et certains aspects précis des recommandations qu'il renferme, mais nous n'avons rien à annoncer à la Chambre pour le moment.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CAS DES CHÔMEURS REFUSANT DES OFFRES D'EMPLOI

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le 23 septembre, étant donné la montée en flèche du coût du bien-être au Canada, je lui ai demandé quelle coordination avait été établie entre les bureaux de la main-d'œuvre et ceux du bien-être. Le ministre a alors indiqué qu'il aimerait présenter un rapport complet à la Chambre sur la question, et je me demande s'il est maintenant en mesure de le faire.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): On ne me permettrait pas, je pense, de présenter en ce moment à la Chambre ce qu'on pourrait appeler un rapport complet, mais je serai heureux de m'entretenir de la question avec le député.

* * *

LES GRAINS

LES VERSEMENTS PRÉVUS PAR LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

M. Arnold Peters (Timiskaming): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné ce qui s'est passé hier, a-t-il l'intention de remettre à la Commission canadienne du blé les versements mensuels exigés par la loi sur les réserves provisoires de blé et s'en est-il acquitté jusqu'ici?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Pour autant que je sache, le seul versement qui ait été fait jusqu'ici est celui de 62.1 millions de dollars. Je me renseignerai davantage là-dessus.

M. Peters: Ma question ne portait pas sur le versement relatif à la campagne de 1969-1970, mais sur ceux qui viennent à échéance chaque mois aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé, à compter du 31 juillet 1971.

L'hon. M. Benson: J'ai dit que j'allais me renseigner là-dessus.

* * *

LA CITOYENNETÉ

L'ALLÉGATION D'USAGE D'UNE TAVERNE PAR UN TRIBUNAL

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État responsable

de la Citoyenneté. Il s'agit d'un article du *Globe and Mail* selon lequel un tribunal de la citoyenneté aurait siégé dans une taverne. Je voudrais lui demander si son ministre a permis à un tribunal de citoyenneté de siéger dans un tel lieu.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre d'État): Je prends acte de cette question, monsieur l'Orateur.

* * *

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE BÂTIMENT

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Inscrira-t-on à l'ordre du jour de la réunion des premiers ministres la question des politiques de construction des gouvernements fédéral et provinciaux comme moyen de créer des emplois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne puis garantir que la construction soit inscrite à l'agenda comme telle, mais l'ensemble des mesures auxquelles nous pouvons donner suite, y compris la construction, en feront certes partie. On n'entrera peut-être pas dans les détails mais les gouvernements pourront sûrement en parler librement.

M. David Lewis (York-Sud): Le premier ministre a mentionné ce programme à maintes reprises, y compris aujourd'hui. Comme il importe de le lancer le plus tôt possible, dirait-il à la Chambre maintenant quand nous pouvons espérer qu'on l'annonce, dans un jour ou deux, ou dans quelques semaines?

Une voix: Très bientôt.

Le très hon. M. Trudeau: Comme on vient de le dire de ce côté-ci de la Chambre, j'ai dit «très bientôt». Ce sera donc dans quelques semaines.

M. Lewis: C'est ce que vous avez dit il y a quinze jours.

Le très hon. M. Trudeau: Pas du tout. J'ai dit alors, «bientôt».

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA POLYMER—LA PRÉVENTION DES MISES À PIED

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Approvisionnements et Services qui étudie la situation à Sarnia à propos de la société Polymer. Je me demande s'il peut dire à la Chambre quelles solutions il envisage.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): J'ai très peu de choses à ajouter à ce que j'ai dit à la Chambre il y a un ou deux jours. Je me suis entretenu avec le président de la Polymer ce matin et il m'a fait savoir qu'aucune nouvelle réduction de l'effectif ouvrier n'est prévue, du moins pour le moment.

• (2.50 p.m.)

M. Alexander: A la suite des nombreuses plaintes qui ont été faites au sujet des raisons économiques qui justifieraient ces mises à pied et de l'absence d'un délai de